

Modèle de protection pour le TC Sierre

1. Directives et recommandations

Principes fondamentaux

- Le comité du TC Sierre a nommé Monsieur Pierre Labelle comme personne mandatée COVID-19 comme demandé par Swiss Tennis.
- Monsieur Labelle prodiguera les conseils aux membres/clients/entraîneurs. Il a tout pouvoir et peut en cas de non-respect retirer l'abonnement ou exclure une personne, un groupe, un entraîneur, etc...
- En cas d'absence, Monsieur Bernard Emporio pourra également tenir ce rôle.

Hygiène

- Toutes les personnes présentes dans le centre se lavent régulièrement les mains.
- Chaque joueur vient avec un linge et dans la mesure du possible du désinfectant.
- Nettoyage régulier et approprié des surfaces et des objets après utilisation.
- Les WC, les poignées des portes et autres surfaces sont régulièrement nettoyés et désinfectés. (personnel du restaurant)
- Les poubelles sont retirées ou fermées. Chacun ramène ses débris à la maison.
- Les portes restent ouvertes (si possible).

Distance

- Sur les installations, il doit y avoir 10 mètres carrés par personne, et une distance de 2 mètres entre les personnes doit être respectée.
- Entre les bancs ou les chaises des joueurs, il doit y avoir au moins 2 mètres.
- Il faut renoncer au double dans la mesure du possible, étant donné que la distance sociale est alors difficile à respecter. Swiss Tennis recommande pour cette raison de jouer de préférence des simples.
- Le TC Sierre incite fortement les personnes à jouer en simple.
- Les accompagnants de joueurs et les parents d'élèves ont l'interdiction de stationner autour des terrains et dans les allées.

Réservation de courts

- Tous les membres qui souhaitent réserver une heure doivent passer par le système de réservation avant de se rendre au club !
- Les anciens membres qui n'ont pas encore réglé leur cotisation doivent le faire le plus rapidement possible !
- Pour ceux qui jouent en double il faut absolument mettre les 4 noms.
- Les non-membres qui voudraient réserver doivent également le faire et payer l'heure au restaurant. Le paiement cash est à éviter ! De plus ces personnes, afin de respecter la traçabilité, devront donner leur nom, prénom, numéro de téléphone et être deux au maximum. Ces informations se font via le restaurant (téléphone).

Taille des groupes

- Les groupes de plus de 5 personnes sont interdits.

Restaurant

- Les vestiaires et les douches restent fermés.
- Les règles prescrites par la Confédération pour la gastronomie font foi pour le ravitaillement et les restaurants.

Personnes vulnérables

- Une plage horaire spéciale pour les seniors 65+ de 8h00 à 12h du matin est conseillée.
- Les personnes présentant des symptômes de maladie n'ont pas le droit de jouer ou de s'entraîner. Il faut informer immédiatement le partenaire de jeu ou le groupe d'entraînement des symptômes de maladie.

Informé

- L'affiche de l'OFSP « Voici comment se protéger » est placardée.
- Monsieur Labelle est le point de contact pour toutes les questions.

2. Directives et recommandations pour les joueurs de tennis

Principes fondamentaux

La personne mandatée COVID-19, à savoir Monsieur Labelle, est responsable du choix et la mise en œuvre de ces mesures.

- Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le centre.
- Application des règles d'hygiène de l'OFSP et concernant le nettoyage de l'installation.
- Réservation d'un court à l'avance et durée minimale de séjour sur les installations.
- Eloignement social.

Respect des mesures de protection

- En réservant et en confirmant sa réservation d'un court, le joueur accepte les mesures de protection définies.
- Il incombe aux parents de veiller au respect strict des directives par leurs enfants et adolescents.

Règles d'hygiène et nettoyage

- Il faut se laver les mains avant et après avoir joué au tennis.
- Tous les joueurs devraient prendre avec eux sur le court de quoi se désinfecter (solution hydro...), surtout les mains à la fin d'une partie pour passer le balai par exemple. On pourrait mettre sur les courts des désinfectants.
- On renonce à la traditionnelle poignée de main de fin de partie.
- Les joueurs n'échangent aucun objet.
- Chaque joueur amène ses propres balles.

- Pour éviter une éventuelle contamination par les balles, Swiss Tennis recommande d'utiliser des balles neuves chaque fois qu'on joue. Chaque joueur peut avoir ses propres balles marquées. On évite ainsi de toucher avec la main les balles de quelqu'un d'autre. On ne sert qu'avec ses propres balles. **On peut redonner au partenaire les balles qui ne sont pas les nôtres avec le pied ou la raquette.**

Durée

- Les joueurs arrivent au plus tôt à l'heure du début de leur réservation et doivent quitter le court, entretien effectué, au minimum 5 minutes avant la fin de l'heure réservée (exemple : réservation 16h-17h : 16h arrivée, 16h-16h50 jeu, 16h50-16h55 entretien, 16h55 départ).
- Les joueurs ne peuvent pas stationner dans le club, au bord des courts, mais peuvent profiter du restaurant s'ils le désirent.

3. Directives et recommandations pour l'enseignement du tennis

Principes fondamentaux

- Au TC Sierre et ce jusqu'à nouvel avis, les groupes d'entraînement avec plus de 4 joueurs sont interdits ! Les cours privés et semi-privés sont donc autorisés.
- Chaque enseignant se porte garant du respect des mesures de protection définie par le TC Sierre.
- La consigne des 10 mètres carrés par personne ; 2 mètres de distance et pas de contact physique doit être respectée durant les leçons de tennis.
- Les entraînements doivent être annoncés dans le système de réservation.
- Les clients doivent être informés de toutes les règles de conduite.

Compétition

- **Les accompagnants de joueurs et les parents d'élèves ont l'interdiction de stationner autour des terrains.**
- **Pour le secteur de compétition, les joueurs qui ne sont pas du club, ne peuvent jusqu'à nouvel avis pas venir jouer au TC Sierre !**
- **Le même joueur ne peut pas jouer plus de deux heures dans la même journée.**
- **Les parents ne restent pas durant les entraînements !**
- **Les joueurs ne traînent pas au Centre !**

Personne de référence COVID-19 : **Pierre Labelle**
Personne de remplacement : **Bernard Emporio**

Ce document a été établi par le TC Sierre.

Le présent document a été envoyé à tous les membres et clients et il est affiché au Centre.

Le comité du TC Sierre